

Paie

Droit du travail et charges sociales

DURÉE: 5 jours

35h en présentiel | 35h à distance

PRIX: 3330.00 € HT (3996.00 € TTC)

PARTICIPANTS

Responsables et gestionnaires des services paie/comptabilité ou RH/personnel souhaitant acquérir les fondamentaux de la législation et de la pratique de la paie et/ou se perfectionner dans ce domaine

PRÉREQUIS: Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.

OBJECTIFS

- Déterminer les éléments constitutifs du salaire.
- Appliquer les règles de calcul des cotisations sociales.
- ▶ Gérer les cas particuliers des bases de cotisations par tranches avec régularisation de plafonds.
- ▶ Sécuriser ses pratiques de paie : gestion des absences, établissement du solde de tout compte.
- ▶ Expliquer aux salariés les différentes rubriques du bulletin de paie.

PROGRAMME

Expliquer les rubriques du bulletin de paie

- Mentions du brut.
- Partie centrale : les cotisations sociales (base, taux, montant).
- Dématérialisation et projet du futur bulletin de paie.

Déterminer le salaire

- La liberté contractuelle et ses limites.
- Cas particuliers : apprentissage, contrat de professionnalisation, stagiaire...
- Les éléments constitutifs du salaire.
- Salaire et durée du travail : les majorations de salaire.
- Gestion des forfaits jours.

Suspension du contrat de travail : quelles incidences sur la paie ?

- Déduction des absences.
- Les absences sécurité sociale.
- Temps partiel thérapeutique.
- Congés payés : calcul des droits, indemnité de congés payés, gestion des temps partiels.
- Acquisition des congés payés pendant la maladie (et AT): nouvelle réglementation.
- Congé de paternité : nouvelles règles (durée, prise, fractionnement).

Rupture du contrat de travail : établir le dernier bulletin de paie

- Démission, départ/mise à la retraite, licenciement, rupture conventionnelle, fin de contrat.
- Détermination du préavis Calcul des indemnités Solde de tout compte.
- Les documents à remettre et délais à respecter.
- Portabilité mutuelle et prévoyance.

Paiement du salaire

- Bulletin de paie, périodicité, modes de paiement.
- Acomptes, avances, prêts, prescription des salaires Saisie-arrêt.
- Prélèvement à la source : assiette, taux, montant, déclaration en DSN.

Bases de cotisation et régularisation de plafonds

- Tranches A, B et tranches 1 et 2 régularisations annuelles et progressives (URSSAF, chômage).
- Cas particuliers : salariés multi-employeurs, à temps partiel, départ ou arrivée en cours d'année.





Déterminer le salaire brut

- Primes Avantages en nature, Frais professionnels.
- Intéressement et participation.
- Limite d'exonération sociale et fiscale des avantages retraite, prévoyance des cadres supérieurs.

Un test de positionnement sera envoyé aux participants en amont de la formation. **Tour de table** pour recueillir les attentes des participants.

Moyens pédagogiques : Support de cours - Exercices pratiques - Mises en situation **Évaluation des acquis :** Réalisée en fin de formation par un questionnaire.

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation